

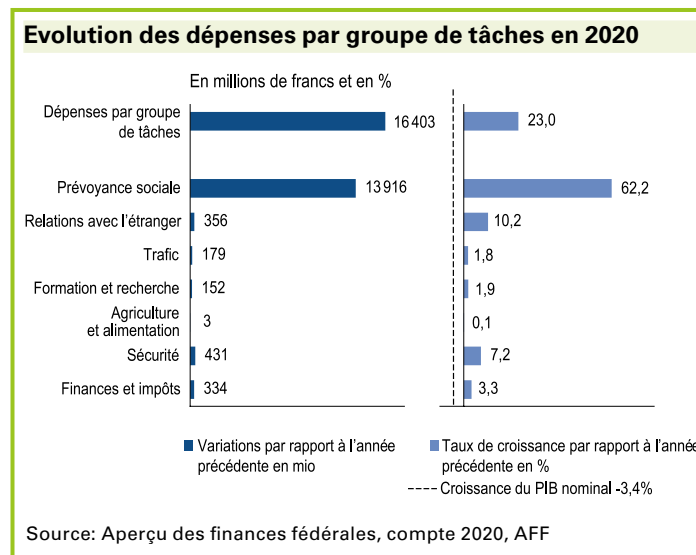
FINANCES FÉDÉRALES

Faible hausse des montants attribués à l'agriculture

Les dépenses de la Confédération pour l'agriculture sont réparties en trois enveloppes financières plafonnées pour quatre ans.

La Confédération a publié les résultats des comptes 2020. Presque tous les groupes de tâches enregistrent une hausse des dépenses. La hausse est quasi nulle pour le groupe Agriculture et alimentation (4,2% des dépenses totales), et c'est dans le groupe Prévoyance sociale que les dépenses ont le plus augmenté, avec une hausse de 62,2% (41,3% des dépenses totales). En tout, les dépenses ont augmenté de 23%, soit de 16,4 milliards de francs, principalement en raison des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Contrairement aux dépenses de nombreux autres grou-



pes de tâches, celles pour l'agriculture sont réparties en trois enveloppes financières plafonnées pour quatre ans. Le Parlement a voté des enveloppes financières se montant à 13,960 milliards de francs pour les années 2022 à 2025 (contre

13,560 milliards de francs pour 2018-2021). Les suppléments pour le lait disposent de 37 millions de francs supplémentaires. Ainsi, la hausse de la production de fromage n'entraînera pas de réduction des montants. **THOMAS REINHARD, PSL**